

59-2012-00112



**DIRECTION D'AFFAIRES MAITRISE D'OUVRAGE MANDATEE (CSC MOM)
POLE MOM NORD PAS DE CALAIS**

33, avenue Charles Saint Venant – 59 043 LILLE Cedex
Tél. : +33 (0)3 28 55 74 77 - Fax : +33(0)3 28 55 61 55
jean-marie.saintomer@sncf.fr

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
à l'attention de M. Johnny DELPIERRE
Police de l'Eau – DDTM / SEE / Cellule de l'Eau
44, rue de Tournai
59019 LILLE

V/RÉF :
N/RÉF : N° PMOM NPdCP/JES/Bief Marpent ROUSIES/00332_12
OBJET : Enrochement des berges au bief Marpent à ROUSIES.

LILLE, le 4 juin 2012

Monsieur,

Par courrier du 31 janvier dernier, je vous ai adressé un dossier de confortement de talus dans le cadre de la Loi sur l'eau, concernant l'affaire ci-dessus référencée.

Afin de mesurer l'évolution du glissement de terrain, nous avons équipé le rideau de palplanches de repères de nivellement. Le suivi de ces repères (joint en annexe) montre une évolution importante du basculement des profils P43 à P54 entre les mois d'avril et mai 2012.

Compte tenu de l'impact de cette évolution sur la sécurité des circulations ferroviaires, je vous demande l'autorisation de réaliser les travaux de confortement de ce talus le plus rapidement possible.

Les études géotechniques ont conduit à conforter le talus par mise en place d'enrochements en conservant le gabarit du lit majeur actuel du canal de la Sambre en place et lieu du rideau de palplanches actuel. La nature du sol ne permet pas une longueur de fichage suffisante pour assurer la stabilité définitive de l'ouvrage. Cette solution est explicitée dans « le dossier d'autorisation » qui vous a été transmis par ailleurs.

Ce dossier doit vous permettre d'argumenter le caractère urgent de la demande.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations.

Le Directeur d'Opération Délégué

Jean Marie SAINT OMER

SPE 59 / REÇU LE

- 5 JUIN 2012

N° 1106





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 18 SEP. 2012

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule Police de l'Eau

1544/PE

Monsieur le maire
de la commune de ROUSIES
12, rue de la Mairie

59131 ROUSIES

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier relatif à des travaux d'urgence déposé par SNCF-INFRA en date du 04/06/2012 concernant l'opération suivante :

**REMPLACEMENT DES PROTECTIONS DE BERGES SUR LA SAMBRE CANALISEE
AU BIEF DE MARPENT A ROUSIES**

dossier suivi par M. Johnny DELPIERRE tél. : 03 28 03 84 19 fax : 03 28 03 83 80 mail : johnny.delpierre@nord.gouv.fr.

Vous trouverez également pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum copie de la décision de monsieur le Préfet concernant ces travaux.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Chef de Cellule,

Lionel STANISLAVE

Copie à Mme la Responsable
de la DT de l'Avesnois

Horaires d'ouverture : lundi au jeudi 8h30-17h30 ; vendredi 8h30-17h
Tél. : 03 28 83 03 00 – fax : 03 28 83 03 01
62, boulevard de Belfort BP 289
59019 Lille cédex

PRÉFET DU NORD

Lille, le 18 SEP. 2012

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule Police de l'Eau

1548/pe

Monsieur le Président
de la CLE DU SAGE de la SAMBRE
Syndicat Mixte du Parc Naturel de l'Avesnois
Maison du Parc
« Grange Dimière » 4, cour de l'Abbaye
BP 3

59550 MAROILLES

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier relatif à des travaux d'urgence déposé par SNCF-INFRA en date du 04/06/2012 concernant l'opération suivante :

**REMPLACEMENT DES PROTECTIONS DE BERGES SUR LA SAMBRE CANALISEE
AU BIEF DE MARPENT A ROUSIES**

dossier suivi par M. Johnny DELPIERRE tél. : 03 28 03 84 19 fax : 03 28 03 83 80 mail : johnny.delpierre@nord.gouv.fr.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Chef de Cellule,

Lionel STANISLAVE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule Police de l'Eau
Affaire suivie par :
Johnny Delpierre
tél : 03 28 03 84 19
télécopie : 03 28 03 83 80
johnny.delpierre@nord.gouv.fr

Monsieur le Directeur
d'Opération délégué de
SNCF – INFRA
Direction d'affaires maîtrise d'ouvrage mandatée Pôle
MOM Nord Pas-de-Calais
33, avenue Charles Saint Venant

59043 LILLE cédex

Lille, le 18 JUIN 2012

Monsieur le Directeur,

Par courrier datant du 04 juin 2012, vous avez sollicité l'accord du service en charge de la Police de l'Eau pour des travaux d'urgence concernant le remplacement des protections de berges sur la sambré canalisée, au bief de Marpent à Rousies, au droit de la ligne SNCF Creil – Jeumont.

Compte-tenu du caractère d'urgence de ces travaux destinés à assurer la stabilité de la voie SNCF Creil – Jeumont entre les références kilométriques 230+330 et 230+610, et en application des dispositions de l'article R.214-44 du Code de l'Environnement, je vous informe que j'autorise le déclenchement du chantier pour le remplacement de protections de berges et je vous remercie de bien vouloir m'adresser un compte-rendu d'intervention à l'issue des travaux.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général


Marc-Étienne PINAULDT

12, rue Jean sans Peur – 59039 LILLE CEDEX

Tél. : 03 20 30 59 59 – Télécopie : 03 20 57 08 02 – www.nord.gouv.fr

294/25 JUIN 2012 / DEC